

# Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) – Formation initiale Sanitaire et Social – F/H

Mis à jour le 23 mai 2024

## Conditions d'entrée et prérequis

La formation s'adresse à tout public.

## Niveau d'entrée

Sans diplôme

## Public visé

Salarié, demandeur d'emploi, entreprise

## Rythme

Temps plein

## Durée en centre

21 heures

## Validation

- Certificat d'acteur  
Prévention des Risques  
liés à l'Activité Physique  
2S (PRAP 2S)

## Certification

Oui

## Modalités d'évaluation

Un référentiel de certification définit les modalités d'évaluation (situations, indicateurs de performances) qui permettront de vérifier l'intégration des nouvelles compétences par le professionnel.

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

## Entrée et sortie permanente

Oui

Vous souhaitez développer vos compétences ?

## Objectifs professionnels

- Former des salariés du secteur sanitaire et social (maison de retraite, hôpitaux, cliniques, structures d'accueil de la petite enfance) à la prévention des risques liés à l'activité (PRAP).

## Contenu

- **Contenu**  
Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à son activité physique  
Observer et analyser sa situation de travail afin d'identifier les risques du milieu professionnel et les atteintes potentielles à sa santé  
Proposer des améliorations de sa situation de travail

## Modalités pédagogiques

- Enseignement en salle
- Groupe

## Profil des intervenants

Formateurs spécialisés

## Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

## Délais et modalités d'accès

Les délais d'accès à nos formations varient de 4 mois à 14 jours en fonction du mode de financement et du nombre de places disponibles. Veuillez vous rapprocher de nos Conseillers en Formation Professionnelle pour connaître le délai qui vous concerne.

Réunion d'informations collectives, entretien téléphonique et individuel.

# Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) – Formation initiale Sanitaire et Social – F/H

## Codes réglementaires

- Code NSF : 311

## Financements possibles

CPF, plan de développement, auto-financement...

## Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Référent Handicap : Céline GHARNAOUT [cgharnaout@strasbourg.greta.fr](mailto:cgharnaout@strasbourg.greta.fr)

## Réseau

- GRETA STRASBOURG EUROPE (GSE)
- 22 rue du Lixenbuhl  
67402 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
- [gse@strasbourg.greta.fr](mailto:gse@strasbourg.greta.fr)
- 03 88 40 77 00
- [www.greta-alsace.fr](http://www.greta-alsace.fr)
- SIRET : 19672198900040
- Numéro d'activité : 4267P000867